

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE

COMMUNE DE **VAUX-SUR-SURE**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAL**

SEANCE DU **07 JANVIER 2013**

PRESENTS : MM. BESSELING Yves, Bourgmestre-Président;
NOTET P., MARS G., GROGNA J. et REYTER R., Echevins;
ARNOULD F., COLLARD D., PIGEON E., PAUL C., LHOAS V.,
SONNET M., LAMOLINE P., CONRARD C., BURNON A.,
HENKINET F., MOUTON B. et LEYDER O., Conseillers;
GIERENS Bernard, Secrétaire Communal

OBJET : **DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE
LEGISLATURE 2013 - 2018**

LE CONSEIL COMMUNAL,

APPROUVE par 13 voix « Pour » et 4 abstentions la Déclaration de Politique Générale
Législature 2013 – 2018.

DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE

LEGISLATURE 2013 - 2018

Pour la présente législature 2013-2018, le Conseil communal de Vaux-sur-Sûre se fixe d'abord comme volonté première de poursuivre et d'améliorer ce qui a été initié et mis en place ces dernières années au niveau de notre Commune.

Mais il convient également de définir de nouveaux objectifs et de nouvelles priorités pour notre population et son bien-être. Ce document intitulé « Déclaration de Politique Générale » reprend en détail l'ensemble de ces nouveaux projets qui vont principalement occuper, dans les mois et les années à venir, les membres du Conseil et du Collège communal ainsi que l'ensemble du personnel de notre administration.

Précisons d'emblée les 4 principales priorités que nous nous sommes fixées pour Vaux-sur-Sûre et ses habitants :

1. l'amélioration de la sécurité routière dans nos villages ;
2. la priorité maintenue à notre enseignement communal, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau des infrastructures ;
3. la construction d'un hall sportif ;
4. le PCDR (Programme Communal de Développement Rural).

Détails de la Déclaration de Politique Générale

Sécurité routière et mobilité

- Faire appel à un bureau d'études spécialisé pour établir un plan communal de mobilité et améliorer la sécurité routière dans nos villages. Prendre exemple sur d'autres régions, d'autres pays, pour mettre en œuvre des solutions adaptées à nos particularités locales.
- Faire de la sécurité routière une compétence primordiale de l'Echevinat des Travaux.
- Utiliser les 2 nouveaux radars préventifs communaux aux endroits sensibles.
- Revoir les emplacements de parking marqués sur la voirie ; inciter les usagers à les utiliser et à ne plus encombrer les piétonniers.
- Mettre en œuvre, dans le courant de l'année 2013, des trottoirs le long de la RR85 à Rosières en concertation avec les habitants et les utilisateurs.
- Renforcer l'éclairage à proximité de certains arrêts de bus plus isolés.
- Aménager des emplacements de parking pour les personnes effectuant du covoiturage.
- Installer des panneaux indicateurs plus visibles pour guider les transporteurs vers le zoning de Villeroux.

Infrastructures routières et égouttage

- Pour mieux programmer les travaux au niveau des voiries et des bâtiments communaux, dresser un inventaire afin d'avoir une vision des aménagements à réaliser à moyen et long termes (Jodenville → RR85, Sibret → Poisson-Moulin, Cobreville → Remichampagne, route Godeau à Waffe, route du moulin de Salvacourt, route Fena à Rosières, route vers lotissement Collard à Morhet, route intérieure de Grandru vers Remichampagne, finalisation des infrastructures au Chemin des Monts,...).
- Dresser aussi un programme annuel d'entretien régulier et de réfection des chemins.
- Relancer les projets des stations d'épuration de Rosières et de Sibret.

Enfance

- Augmenter la capacité d'accueil de notre crèche communale (de 22 à 36 places).
- Créer une commission avec des représentants, des acteurs et des professionnels de la petite enfance de Vaux-sur-Sûre.

- Développer des projets intergénérationnels en collaboration avec le Conseil communal des Enfants.
- Laisser aux enfants la possibilité de développer des initiatives propres au sein de leur Conseil communal.
- Favoriser l'organisation de séjours pour nos jeunes dans le nouveau centre de loisirs du village jumelé en Auvergne.

Vie associative et jeunesse

- Mettre à la disposition des mouvements associatifs, de façon réglementée et suivant des modalités précises, locaux, bâtiments communaux, ouvriers communaux, ... si l'intérêt général ou local le recommande.
- Revoir le règlement de mise à disposition du chapiteau communal afin que chaque première utilisation annuelle par une association reconnue soit gratuite.
- Dresser le calendrier annuel des différentes activités afin de définir les modalités de prêt du chapiteau avec les mouvements associatifs, culturels, sportifs, ...
- Prendre en charge la location d'un chapiteau en cas de demandes simultanées et envisager éventuellement l'achat d'un second.
- En complément à la construction d'une réserve pour la salle PISQ de Sibret, aménager un accès à l'étage pour les enfants et les associations.
- Répondre aux demandes des clubs des jeunes comme celles de disposer de locaux (Jeunesse Eurêka, nouveau comité des jeunes de Cobreville, ...) par la mise à disposition temporaire (en attendant les projets du PCDR) des anciens pavillons scolaires de Rosières.
- Envisager des activités durant les vacances scolaires pour les adolescents de nos villages.
- Etablir un « point de consultation » en partenariat avec Infor Jeunes Luxembourg.

Enseignement

- Exécuter les travaux encore nécessaires dans certaines implantations (agrandissement de l'implantation de Morhet, ...).
- Envisager la création d'une 3^{ème} direction d'école car le cap des 600 élèves est largement dépassé.
- En concertation avec le corps enseignant et le comité de parents, envisager la création d'une école des devoirs.
- Etudier la possibilité d'ouvrir des cours de langues étrangères aux autres degrés d'enseignement.
- Optimiser l'équipement informatique présent dans chaque école par le biais des Cyberclasses.
- Redynamiser les activités extrascolaires du mercredi après-midi. De plus, de nouveaux locaux seront mis à la disposition des enfants et des accueillant(e)s.

Sport et infrastructures sportives

- Doter notre commune d'un hall sportif en concertation étroite avec les futurs utilisateurs.

- En collaboration avec les clubs de football et l'ASBL Val Foot, envisager la construction d'un terrain synthétique.
- Etre à l'écoute des clubs sportifs et soutenir leurs activités ; favoriser toute initiative nouvelle.
- Veiller au bon aboutissement des projets de plaines de jeux et des espaces multisports dans les villages non encore équipés et aménager des modules à l'intention des adolescents (panneaux de basket-ball, terrains de pétanque, ...).
- Maintenir notre soutien aux clubs de football et en priorité à Cobreville.
- Diversifier l'activité « Je cours pour ma forme » avec d'autres modules de distance.
- Doter les infrastructures sportives d'un défibrillateur cardiaque et assurer la formation de responsables pour son utilisation.
- Mettre en place un Trophée du Mérite sportif communal.

Culture

- Créer une commission culturelle avec les acteurs du monde de la culture à Vaux-sur-Sûre en vue d'optimiser et de promouvoir les initiatives locales et communales.
- Assurer une promotion des activités via des panneaux et points d'information.
- En partenariat avec le Cercle culturel de Sibret, optimiser l'utilisation de ses infrastructures et de ses activités.

Agriculture, ruralité et forêt

- Poursuivre et soutenir l'opération de développement rural initié depuis 2010 dans notre Commune par la mise en place de groupes de travail thématiques et d'une Commission locale de développement rural.
- Intervenir auprès des autorités supérieures pour que notre Commune soit maintenue en « zone défavorisée » au niveau agricole.
- Entretenir de manière systématique les routes et chemins forestiers.
- Lancer et soutenir des opérations rurales du style « Fermes ouvertes », marché du terroir, ...
- Fournir un soutien logistique au curage des ruisseaux et cours d'eau du ressort communal.
- Limiter le fauchage tardif aux voiries et chemins agricoles ; envisager la plantation de haies le long de ceux-ci lorsque les bas-côtés le permettent.
- Soutenir l'apiculture : campagne de sensibilisation, séances d'information, aide à la création de ruchers,...
- Après une mise à blanc, replanter rapidement nos bois communaux en accordant une attention particulière aux feuillus.
- Favoriser le matériau bois pour la rénovation ou la construction de bâtiments communaux.

Social, santé et seniors

- Encourager l'installation de nouveaux médecins dans notre Commune afin de maintenir une médecine de proximité en milieu rural.

- Introduire un dossier subsidié afin d'assurer l'éclairage adapté d'un terrain de football pour l'atterrissage d'urgence de secours hélicoptérés.
- Recentrer notre politique sociale en privilégiant l'aide aux personnes en difficulté présentes sur notre territoire.
- Envisager de nouvelles options et initiatives, comme un projet d'épicerie sociale, pour le bien-être de nos habitants.
- Prévoir et soutenir des activités communales régulières pour les personnes présentant un handicap et accueillir l'ASBL « Premiers Pas » (aide pour les enfants) sur le site de l'ancienne maison de repos de Bercheux.
- Penser et envisager des projets visant au maintien de nos aînés à leur domicile en nous associant aux organismes spécialisés en la matière afin de fixer les mesures les plus adéquates et les plus réalistes possible.
- Imaginer et mettre en œuvre de nouveaux projets de logements et d'hébergements collectifs pour nos aînés à bon rapport qualité-prix.
- Rendre plus autonomes le fonctionnement et les activités du Conseil communal consultatif des aînés.

Economie

- Entamer des démarches afin de disposer d'une nouvelle zone d'activité économique mixte comme, par exemple, l'extension du zoning de La Barrière.
- Poursuivre notre soutien à l'installation des centres de traitement de données (Data center BNP Paribas Fortis au Poteau de Morhet) afin de permettre à notre population de bénéficier des retombées économiques et sociales telles que l'emploi, l'appel à la sous-traitance, ...
- Finaliser le dossier construction du hall relais par Idelux.
- Intensifier notre soutien aux indépendants, aux entreprises locales et à ceux qui veulent lancer leur activité.

Tourisme et loisirs

- Envisager tout projet utile au développement touristique et de loisirs sur notre territoire en passant notamment par des partenariats public-privé et par la construction d'un pavillon pour héberger un Office du Tourisme.
- Placer des panneaux d'information à l'entrée des bâtiments ou des sites d'intérêt historique.
- En fonction des conclusions de l'étude réalisée par l'Intercommunale Idélux-Projets Publics et par le Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, envisager l'acquisition du site des étangs de la Strange afin de rendre l'endroit public.
- Poursuivre la mise en œuvre d'un RAVeL Bastogne-Libramont.
- Aménager des endroits de proximité et de rencontre (espaces barbecue, pique-nique, ...).
- Réitérer l'expérience des « Wallonie, Week-ends Bienvenue ».
- Assurer une plus grande visibilité des offres touristiques (gîtes, promenades, sites, ...) et mettre en valeur nos produits du terroir.
- Proposer et encourager l'organisation de cours et initiations axés sur nos traditions (vannerie, poterie, cuisine, collections, ...).

Energie et environnement

- Finaliser le projet de chaufferie centralisée au bois à proximité de l'administration communale afin d'alimenter la maison communale, la crèche, la poste, l'école, la salle du Bar à Thym, ...
- Lancer un projet de production d'énergie (photovoltaïque, géothermie, ...) pour les 7 maisons en bois pour seniors.
- Maintenir notre refus d'implantation de nouveaux projets éoliens tels qu'ils nous sont proposés actuellement, comme nous l'avons fait dernièrement dans le cadre de la demande d'extension du site de Villeroux et comme nous le ferons pour le projet introduit entre Vaux-sur-Sûre, Bercheux, Juseret et Sûre.
- Soutenir les associations et les initiatives communes de citoyens dans le cadre de projets d'économies d'énergie et/ou environnementaux (réseau de chaleur, épuration collective, ...).
- En plus des bulles à verres, envisager l'installation de petits modules de collecte de déchets dans certains villages isolés et éloignés des parcs à conteneurs (bouteilles en plastique, papiers-cartons, ...).

Patrimoine, culte et urbanisme

- Inventorier le petit patrimoine présent sur le territoire communal pour en assurer une publication ; par la suite, le remettre en valeur et le promouvoir.
- Rénover l'ancien cimetière de Sibret et en faire un lieu de mémoire dans le cadre d'un dossier « Patrimoine classé ».
- Poursuivre l'entretien des bâtiments de culte et la mise en valeur de certains lieux à haute valeur patrimoniale (réfection de l'église de Juseret, ...).
- Aménager la place de l'église de Nives et améliorer l'évacuation des eaux de toitures.
- Acquérir des terrains afin d'y créer des lotissements communaux pour les jeunes ménages de la Commune.
- Se réinvestir dans un nouveau schéma de structure afin de repenser les affectations urbanistiques futures de notre territoire.

Finances communales

- Continuer notre saine gestion des finances communales en bon père de famille.
- Maintenir notre politique de stabilisation des taxes communales.
- Continuer la recherche active de subsides afin de limiter au maximum le recours aux emprunts et le prélèvement sur nos fonds propres.

Services communaux et citoyenneté

- En qualité de mandataire, reconnaître les compétences et l'expertise de nos services communaux, les associer aux projets et réflexions afin d'être le plus efficient possible.
- Organiser annuellement un accueil des nouveaux habitants et prévoir mi-mandat une rencontre entre les mandataires et les citoyens de la Commune.

- Envisager un jumelage avec une commune flamande privilégiant l'échange linguistique.

D'une manière plus générale, nous ne privilégierons aucun village en particulier mais nous ferons preuve d'équité en prenant en compte les nécessités, les urgences et les opportunités (subsidés) de manière à répondre au mieux aux attentes de tous nos concitoyens.

Précisons également que nous serons au maximum à l'écoute de nos concitoyens et que nous continuerons à nous rendre disponibles pour que chacune et chacun bénéficient de la même attention.

PAR LE CONSEIL :

Le Secrétaire. Le Président,
(s) B. GIERENS (s) Y. BESSELING

Pour expédition conforme :

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre,